

01-MAR-2006

29-JAN-2008 Avis de modification - changement de titulaire

**LATER'S
ENDUIT D'ÉLAGAGE**

Muni d'un applicateur.
Enduit protecteur pour arbres, rosiers et
arbustes élagués, greffés ou endommagés.

DOMESTIQUE

N° D'HOM 19567 LOI P.A.

GARANTIE : asphalte 80%

ATTENTION – COMBUSTIBLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

400 g

Avis de modification

~~Nu-Gro IP Inc.
10 Craig Street
Brantford, ON
N3R 7J1~~

Sure-Gro IP Inc.
P.O. Box 21001
Brantford ON
N3R 7W9

MODE D'EMPLOI : L'**enduit d'élagage de Later** muni d'un applicateur, est prêt à employer comme un pensement protecteur rapide et efficace, conçu pour aider la guérison des tailles, des greffés, des écorchures et des blessures des plantes ligneuses et des arbres. Il crée un revêtement scellant qui protège coupure contre l'humidité et qui prévient la perte excessive de sève. Refermer bien le bouchon après l'usage pour que le produit ne sèche. Nettoyer l'excès à la térébenthine ou avec de l'essence minérale (un ersatz de térébenthine).

COMMENT L'UTILISER : ROSIERS ET ARBUSTES D'ORNEMENT, ARBRES À FRUITS ET ARBRES OMBRAGÉS. Traiter toutes les coupures d'un diamètre plus grande que 2 cm. Couper les brindilles et les branches pourries ou mortes, à la base, égaliser les cassures et traiter les coupures. Appliquer directement de la boîte en se servant de l'applicateur fourni. Appliquer tout de suite après une taille ou un greffage.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif si avalé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. CONTIENT NAPHTE DE PÉTROLE. GARDER LOIN DE CHALEUR, ÉTINCELLES ET FLAMMES. L'UTILISER DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS SEULEMENT.

PREMIERS SOINS : Si avalé, ne PAS faire vomir. Contient distillat de pétrole. Contacter un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Si dans les yeux, laver à grande eau pour 15 minutes et voir un médecin. Si en contact avec la peau, utiliser de l'huile minérale blanche ou un nettoyeur pour les mains et se laver bien à l'eau et au savon. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans son contenant original et dans un endroit frais et sec loin des aliments.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant avant de le jeter avec les ordures ménagères.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))